



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 13 juin 2016 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

Vu la décision de rapporter la délibération pour cause d'erreur matérielle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidat-e-s du centre de **VILLENEUVE D'ASCQ** (59) à :

Sofia BRAHIMI
Celine CAUDOUX
Justine CHEVALIER
Marine CLOWEZ [avec les félicitations du jury]
Stéphanie DAUSSAY
Celine DEPANIS
Sabrina DUMORTIER épouse MORIN
Melanie GUILLERET
Jennifer HANSON
FloraHERBAUT
Marie IZYDORCZYK
Marion LECLERCQ
Justine LEFER
Stephanie LEGAY
Juliette LEROUGE
Justine LEWANDOWSKI [avec les félicitations du jury]
Samantha POTEAU
Cathy QUAEGEBEUR épouse VENNIN
Camille QUENY [avec les félicitations du jury]
Dorothee RYSER
Elise VINBER
Delphine WARSZAWSKI
Lisbeth ZAKRZEWSKI épouse VICAUD

Fait à Paris, le 15 juin 2016,
le président de jury et par délégation,
le secrétaire de la CPNEFP,

Michel LE DIREACH

